

Séance du 11 août 2022

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Syndical	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
6	6	6

Date de la convocation
29 juillet 2022

Date d'affichage
29 juillet 2022

Objet de la Délibération

Mise à disposition :
Association Foncière Pastorale de La Grave

N°27.2022

Nombre de voix pour : 6
Nombre de voix contre : 0

L'an deux mil vingt-deux, et le onze août à 17h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses réunions sous la présidence de M. Olivier FONS.

Présents : Olivier FONS, Jean-Pierre PIC, Stéphane FERRIER, Philippe SIONNET, Michel GONNET, Elodie LEFEBVRE

Pouvoir : de David LE GUEN à Elodie LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Elodie LEFEBVRE

*

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Syndical que Madame Noémie Faust soit mise à disposition de l'Association Foncière Pastorale de La Grave pour les heures de secrétariat qu'elle va être amenée à effectuer pour son compte. Le SIVOM refacturera les heures faites à l'AFP sur présentation d'un décompte signé du Président de l'Association.

Il demande à être autorisé à signer la convention correspondante.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

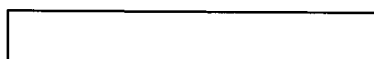
- Donne son accord pour la mise à disposition de l'agent
- Autorise le Président à signer la convention de mise à disposition auprès de l'AFP de La Grave

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

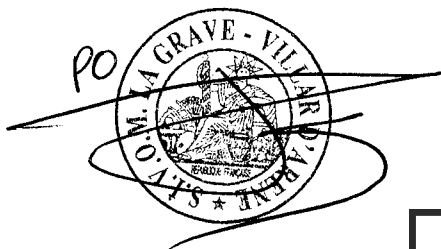
Le Président,

Olivier FONS

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture



et publication ou notification



AR Prefecture

005-240500264-20220811-27_2022-DE
Reçu le 22/08/2022
Publié le 22/08/2022